

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Déclaration de responsabilité de la direction

État des résultats prospectifs (non audité)

Exercice terminé le 31 mars 2020

La responsabilité de la compilation, du contenu et de la présentation de l'information financière prospective qui accompagne les résultats des exercices qui prendront fin le 31 mars 2019 et 2020 repose entièrement sur la direction de l'organisme.

La direction est responsable des renseignements contenus dans l'information financière prospective et du processus d'élaboration d'hypothèses. Les hypothèses ont été adoptées en date du 30 novembre 2018 et cadrent avec les plans décrits dans le Plan ministériel; elles tiennent aussi compte de la conjoncture économique et du contexte opérationnel, et présupposent que les priorités gouvernementales, ainsi que le mandat et les objectifs stratégiques de l'organisme demeureront les mêmes. Une grande partie de l'information financière prospective se fonde sur ces hypothèses, sur les meilleures estimations possibles et sur le jugement, et elle tient compte comme il se doit de facteurs comme l'importance relative. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considère que les estimations et les hypothèses sont raisonnables. Cependant, comme toutes les hypothèses, celles-ci comportent une part d'incertitude qui croît à mesure que l'horizon prévisionnel s'allonge.

Les résultats réels des exercices visés dans l'information financière prospective varient par rapport à l'information présentée et les écarts peuvent être importants.

L'état des résultats prospectifs de la Commission des champs de bataille nationaux n'a pas fait l'objet d'un audit.

La version originale a été signée par :

Julie Carignan

PAR INTÉRIM

Agente à la gestion des ressources financières

La version originale a été signée par :

Bernard Laquerre

Directeur de l'administration

Ville de Québec, Québec

Le 21 décembre 2018

Ville de Québec, Québec

Le 21 décembre 2018

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

État des résultats prospectif (non audité)

Exercice terminé le 31 mars

(en dollars)

	Résultats projetés de 2018-2019	Résultats prévus de 2019-2020
Charges		
Conservation	2 605 152 \$	2 587 677 \$
Promotion du patrimoine	1 317 850	1 210 527
Services internes	7 440 974	6 950 781
Total des charges	11 363 976	10 748 985
Revenus		
Stationnements	1 500 000	1 188 640
Activités pédagogiques et accueil	635 000	603 250
Loyers	160 000	113 800
Autres revenus	259 363	208 000
Total des revenus	2 554 363	2 113 690
Excédent des charges de fiducie sur les revenus (Excédent des revenus sur les charges de fiducie) (note 5)	92 487	(23 000)
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	8 902 100 \$	8 612 295 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX
Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectif a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2018-2019 sont fondés sur les résultats réels en date du 30 novembre 2018 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2019-2020.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes :

- Les activités du ministère resteront, pour l'essentiel, les mêmes que celles de l'exercice précédent;
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre;
- L'information estimative de fin d'exercice pour 2018-2019 représente la situation financière d'ouverture pour établir les prévisions de 2019-2020.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 30 novembre 2018.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2018-2019 et pour 2019-2020, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectifs, la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN) a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent :

- Le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens immobiliers, d'installations de production et d'équipements qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- La mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- La conjoncture économique qui peut avoir une incidence sur le montant des revenus perçus;
- Les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, la CCBN ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport sur les résultats ministériels.

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX
Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectifs a été préparé conformément aux politiques comptables du Conseil du Trésor énoncées ci-dessous, qui sont basées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les charges de fonctionnement de la CCBN sont constatées lorsque les biens sont reçus ou que les services sont rendus, y compris les cotisations de l'employeur aux régimes de soins de santé et de soins dentaires et les indemnités d'accident du travail, qui sont comptabilisés à titre de charges de fonctionnement à leur coût estimatif. Les indemnités de vacances et de congés compensatoires ainsi que les indemnités de cessation d'emploi sont accumulées et comptabilisées au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi.

Les charges incluent également l'amortissement des immobilisations corporelles, lesquelles sont capitalisées à leur coût d'acquisition. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'actif.

b) Revenus

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les événements qui ont généré les revenus surviennent.

4. Autorisations parlementaires

La CCBN est financée en grande partie par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties à la CCBN ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net de la CCBN pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice. Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants :

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX
Notes à l'état des résultats prospectif (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées (en dollars)

	Résultats projetés de 2018-2019	Résultats prévus de 2018-2019
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement	8 902 100 \$	8 612 295
Ajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(1 128 245)	(1 162 211)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(290 000)	(290 000)
Diminution des avantages sociaux futurs	85 216	15 638
Diminution de crédateurs et d'autres charges à payer	100 000	0
Charges relatives au compte en fiducie de la Commission	(117 487)	(2 000)
Revenus non fiscaux	2 514 363	2 073 690
Revenus relatifs au compte en fiducie de la Commission	25 000	25 000
Total des éléments qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui n'ont pas d'incidence sur les autorisations	1 188 688	660 117
Ajustements pour les éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement net, mais ayant une incidence sur les autorisations:		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	506 800	250 000
Total des éléments sans incidence sur le coût de fonctionnement, mais ayant une incidence sur les autorisations:	506 800	250 000
Autorisations de l'exercice en cours utilisées	10 597 567 \$	9 522 412\$

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX
Notes aux états financiers (non audité)
pour l'exercice terminé le 31 mars

b) Autorisations demandées (en dollars)

	Résultats projetés de 2018-2019	Résultats prévus de 2019-2020
Autorisations fournies:		
Patrimoine canadien:		
Dépenses de fonctionnement et de capital	7 837 621 \$	7 200 184 \$
Report du budget de fonctionnement	(291 591)	(291 591)
	7 546 030	6 908 593
Contribution législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	537 174	540 129
Charges correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	2 514 363	2 073 690
	10 597 567 \$	9 522 412 \$
Autorisations de l'exercice en cours utilisées		

5. Compte en fiducie de la Commission des champs de bataille nationaux (en dollars)

Dès la création de la CCBN, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la CCBN. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats prospectif de la CCBN et se détaillent comme suit :

	Résultats projetés de 2018-2019	Résultats prevus de 2018-2019
Charges		
Amortissement des immobilisations corporelles	33 194 \$	33 707 \$
Services professionnels	117 487	2 000
Total des charges	150 681	35 707
Revenus		
Intérêts	8 500	8 500
Divers	16 500	16 500
Total des revenus	25 000	25 000
Ajustements pour les postes n'ayant pas d'incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	33 194	33 707
Excédent des charges de fiducie sur les revenus	92 487	(23 000)
(Excédent des revenus sur les charges de fiducie)		
Solde au début de l'exercice	919 243	826 756
Solde de fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada	826 756 \$	849 756 \$